



**HAL**  
open science

## **Les services : une condition d’habitabilité des espaces ruraux.**

Olivier David, Nicolas Cahagne, Magali Hardouin, Emmanuelle Hellier, Régis Keerle, Raymonde Séchet

### ► **To cite this version:**

Olivier David, Nicolas Cahagne, Magali Hardouin, Emmanuelle Hellier, Régis Keerle, et al.. Les services : une condition d’habitabilité des espaces ruraux.. 4èmes Rencontres Scientifiques Internationales de la Cité des Territoires - "Habitable, vivable, désirable. Débats sur la condition territoriale", Mar 2015, Grenoble, France. halshs-01344943

**HAL Id: halshs-01344943**

**<https://shs.hal.science/halshs-01344943>**

Submitted on 12 Jul 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

## Les services : une condition d'habitabilité des territoires ruraux

## The services : a dimension of livability in rural areas

### DAVID Olivier

Olivier DAVID est professeur des universités en Géographie à l'Université Rennes 2 et membre du laboratoire ESO-Rennes – UMR CNRS Espaces et Sociétés.

### CAHAGNE Nicolas

Nicolas CAHAGNE est doctorant en Géographie à l'Université Rennes 2 et membre du laboratoire ESO-Rennes – UMR CNRS Espaces et Sociétés.

### HARDOUIN Magali

Magali HARDOUIN est maître de conférences en Géographie à l'ESPE Bretagne (Université de Bretagne Occidentale) et membre du laboratoire ESO-Rennes – UMR CNRS Espaces et Sociétés.

### HELLIER Emmanuelle

Emmanuelle HELLIER est professeure des universités en Géographie à l'Université Rennes 2 et membre du laboratoire ESO-Rennes – UMR CNRS Espaces et Sociétés.

### KEERLE Régis

Régis KEERLE est maître de conférences en Géographie à l'Université de Rennes 1 et membre du laboratoire ESO-Rennes – UMR CNRS Espaces et Sociétés.

### SECHET Raymonde

Raymonde SECHET est professeure des universités en Géographie à l'Université Rennes 2 et membre du laboratoire ESO-Rennes – UMR CNRS Espaces et Sociétés.

## Résumé (environ 200 mots)

---

Depuis le milieu des années 1990, les dynamiques de renouvellement démographique se sont généralisées à la quasi totalité des espaces ruraux français. S'ils sont désormais convoités pour leurs aménités, les espaces ruraux sont également marqués par des fragilités qui questionnent leur habitabilité. En effet, la diversification sociale des populations résidentes et l'apparition de nouveaux « modes d'habiter » viennent bousculer les standards de la ruralité, contribuant à l'évolution des attentes sociales en matière de services. Preuve en est la montée du sentiment de détérioration des services publics de proximité et du quotidien chez les habitants des zones rurales.

La communication pose ici le principe de l'importance conjointe de la dimension sociale de l'habiter et de la dimension matérielle de l'habitabilité, la présence de services à la population étant une composante de cette habitabilité. Nos interrogations ont été guidées par l'hypothèse que la présence de services est une condition nécessaire, à défaut d'être suffisante, à cette habitabilité des campagnes. Nos réflexions prennent notamment appui sur plusieurs enquêtes réalisées auprès de résidents ruraux en Ille-et-Vilaine pour comprendre comment les ménages font face à la faiblesse ou à l'insuffisance de l'offre de services et aux distances-temps d'accès aux services jugés indispensables par chacun.

## Abstract (200 words)

---

Since the mid-1990s, the dynamics of demographic renewal have become common in almost all the French rural areas. If they are now coveted for their amenities, rural areas are also marked by weaknesses that question their livability. Indeed, the social diversification of the resident population and the emergence of new "ways of living" shake up the very definition of "rurality", contributing to changing social expectations of services. The growing feeling of deterioration of local public and every day services among rural residents is a consequence of this phenomenon.

The communication raises the question of the joint importance of the social dimension of "the living" and of the material dimension of livability, the presence of services to the population being a component of this livability. Our hypothesis is that the presence of services is necessary, but not sufficient, for the livability of rural areas. Several surveys and interviews of rural residents were conducted in Ille-et-Vilaine, in order to understand how households cope with a weak or inadequate service offer, and access time/distances to services considered essential by everyone.

## Mots clés (5 max)

---

Espaces ruraux, services, proximité, habiter, Ille-et-Vilaine

## Key words (5 max)

---

Rural areas, services, proximity, « the living », Ille-et-Vilaine

## Introduction

---

Depuis le milieu des années 1990, les dynamiques de renouvellement démographique se sont généralisées à la quasi totalité des espaces ruraux français. Les processus de désertification, de déprise et de dévitalisation démographique et économique ne concernent plus qu'une partie réduite d'entre eux, modifiant simultanément les perceptions négatives qui caractérisaient les campagnes françaises.

Toutefois, s'ils sont aujourd'hui convoités pour les aménités et les ressources dont ils disposent, les espaces ruraux sont aussi marqués par des fragilités qui questionnent leur habitabilité. La diversification sociale des populations résidentes et l'apparition de nouveaux « modes d'habiter » viennent bousculer les standards de la ruralité, contribuant entre autres à l'évolution des attentes sociales en matière de services. Témoin concret d'une dimension incontournable de l'habitabilité des campagnes françaises, les revendications vis-à-vis de l'offre de services sont très fortes. Si l'habiter est fréquemment envisagé sous l'angle phénoménologique de la relation aux lieux ou à la Terre (Dardel, 1990), le plus souvent à l'échelle microsociale de l'individu, nous posons ici le principe de l'importance conjointe de la dimension sociale de l'habiter et de la dimension matérielle de l'habitabilité, la présence de services à la population étant une composante de cette habitabilité.

Alors que l'accès à des services permettant de garantir aux populations résidentes de meilleures conditions de vie et de bien-être est une condition nécessaire à l'habitabilité des campagnes, et que l'évolution des modalités de recours aux services et des pratiques spatiales des populations rurales est le reflet le plus tangible de la diversification de leurs « modes d'habiter », les espaces ruraux connaissent depuis une cinquantaine d'années un repli important des services (Bontron, 2011). Ce « délaissement du territoire » (Taulelle, 2012) s'est accompagné de la montée du sentiment de détérioration des services publics de proximité et du quotidien chez les habitants des zones rurales (Jalaudin et Fijalkow, 2012). L'accès aux services est même devenu une revendication récurrente des résidents et des élus ruraux.

Nos réflexions prennent notamment appui sur plusieurs enquêtes réalisées auprès de résidents ruraux pour comprendre comment les ménages font face à la faiblesse ou à l'insuffisance de l'offre de services et aux distances-temps d'accès aux services jugés indispensables par chacun. La première partie du texte porte sur l'accessibilité des services et notamment sur ceux que l'INSEE ou certains acteurs politiques des territoires ruraux considèrent comme incontournables pour que ces territoires soient vivables et habitables. La deuxième montre les attentes en matière de services des populations des territoires ruraux enquêtés, ainsi que les modalités d'accès dans l'espace et dans le temps. Enfin, les inégalités sociales qui découlent des différences dans l'accessibilité aux services et dans les pratiques spatiales en fonction des parcours de vie constituent l'objet de la dernière partie.

## 1. Habitabilité et accès aux services

---

Au milieu des années 1990, Valérie Jousseau formulait l'hypothèse que « l'offre de commerces et de services aux populations rurales est une fonction essentielle, sinon fondatrice, du bourg-centre » (1998, p. 19), qu'elle définit comme l'échelon situé entre le chef-lieu de commune, simple bourg, et la petite ville (1998, p. 11). Son travail intervenait après une période de recomposition majeure de l'offre commerciale, qui s'est concentrée dans les zones commerciales situées aux portes des grandes villes, et des modes de consommation qui, eux aussi, ont évolué de manière telle que le client que l'on croyait fidèle était surtout captif, libéré qu'il aurait été par l'automobile et le réfrigérateur (p. 19). Des travaux plus récents ont montré que la captivité des ruraux n'a pas disparu, même si elle concerne moins des familles agricoles solidement enracinées que des familles nouvelles venues dans de lointaines couronnes périurbaines (Rougé, 2005), et aux organisations temporelles complexes. La proximité des commerces et des services serait donc toujours une nécessité en milieu rural. Si elle passe par les bourgs-centres, ne concerne-t-elle pas aussi les simples bourgs ? N'est-il d'ailleurs pas temps de sortir d'une approche strictement centraliste pour prendre en compte, voire valoriser, dans une perspective de justice spatiale

sensible à l'habitabilité des lieux, les phénomènes de décentralité et d'interterritorialité (Vanier, 2008) ?

### 1.1 Les services de base : une catégorie statistique à discuter

Avec les conditions financières, d'emploi et de logement, les possibilités d'accès aux services participent des critères génériques, objectivables et mesurables, définissant la qualité de vie et le bien-être collectif. Si la présence des services dans l'environnement proche des habitants constitue une composante de l'habitabilité, les seuls services accessibles à partir du logement ne donne qu'une image partielle de l'habitabilité par les services. En effet, d'une part, les espaces de vie de beaucoup des habitants s'inscrivent dans des limites spatiales qui dépassent largement leur commune de résidence, et, d'autre part, la question du mode d'usage des services introduit la temporalité d'usage qui peut être faible et aléatoire, alors que le service est vital (urgences hospitalières par exemple).

Ces limites étant posées, en croisant les études de l'INSEE (Hervé, 2014 ; Rouxel, 2014) et les réponses à deux enquêtes auprès de populations situées en Bretagne, nous constatons une convergence dans les besoins exprimés autour de la structuration d'un panier de services de proximité considérés comme nécessaires à la bonne habitabilité d'un territoire de l'échelle d'une petite communauté de communes.

Pour l'INSEE, les services d'usage courant ou quotidien se trouvent dans la « gamme de proximité »<sup>1</sup> : des petits commerces (la supérette, la boulangerie), l'école maternelle et élémentaire, les services de santé primaire (médecin généraliste, infirmier, pharmacie), le bureau de poste et l'agence bancaire. Dans une enquête menée par l'AMF 22<sup>2</sup> auprès d'un très large échantillon de ménages des Côtes d'Armor, on trouvait parmi les services dont la distance souhaitée par la majorité des enquêtés est à « moins de 5 minutes » : la supérette, l'école, le médecin, la pharmacie et le bureau de poste ; s'y ajoutent la mairie et le café, équipements proposés dans ce questionnaire mais hors typologie de l'INSEE (David *et al.*, 2012). Dans un deuxième rayon de distance, sont souhaités par les répondants « à moins de 15 minutes » d'autres services médicaux (dentiste, infirmier), les équipements de sport, la bibliothèque et la police, le distributeur automatique de billets (DAB) et le supermarché. Tous ces services, à l'exception du dentiste et du DAB, sont placés dans une « gamme intermédiaire » par l'INSEE<sup>3</sup>.

Au sein de cet ensemble de services et d'équipements « de proximité », certains relèvent du secteur privé (pharmacie, supermarché, agence bancaire), d'autres du secteur public (écoles, gendarmerie, bibliothèque). Cet ensemble est l'objet d'une attention soutenue de la part de la puissance publique, en particulier par les collectivités territoriales et leurs groupements, dans un contexte territorial où les collectifs d'utilisateurs de services sont fragiles et dispersés. Le souci de l'équité territoriale du modèle républicain se traduit ainsi par une densité importante de certains équipements publics dans les communes rurales, et, éventuellement plus élevée que dans les communes urbaines en Ille-et-Vilaine (école, bureau de poste) (Rouxel, 2014).

---

<sup>1</sup> Nomenclature de la « base permanente des équipements »

<sup>2</sup> Enquête réalisée pour l'Association des Maires et présidents d'EPCI des Côtes d'Armor (AMF22) et portant sur la proximité des services, réalisée auprès de 3009 ménages. L'analyse des résultats a été confiée au laboratoire ESO-Rennes - UMR Espaces et Sociétés, Université Rennes 2.

<sup>3</sup> L'INSEE utilise une liste légèrement différente, mais plus précise, avec des services d'aide aux personnes âgées et de garde d'enfants, la piscine, la librairie-papeterie-journaux et le magasin de vêtements. Le collège, situé dans cette gamme pour l'INSEE, était, dans l'enquête en Côtes-d'Armor positionné en moyenne de distance souhaitée à environ 20 minutes.

## 1.2 L'accès aux services dans deux territoires d'étude en Ille-et-Vilaine

### Encadré méthodologique : les territoires d'études retenus

Les communautés de communes de Louvigné-Communauté et du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel présentent des caractéristiques communes et qui sont de réels marqueurs d'une forte ruralité à l'échelle de l'Ille-et-Vilaine. En effet, situés sur les marges externes du département, ces territoires sont tout d'abord caractérisés par une faible densité de population, systématiquement inférieure à 60 hab/km<sup>2</sup>. Le poids démographique résidentiel y est donc relativement faible et une large majorité des communes compte moins de 1000 habitants. La structure par âge de leur population est caractérisée par un vieillissement prononcé et qui a tendance à s'accroître depuis la fin des années 1990. La faible vitalité démographique qu'expriment ces données est à relier au déficit du solde naturel des deux territoires. Dans un autre registre, les deux communautés de communes présentent un niveau de richesse très inférieur à la moyenne départementale. Cela traduit une grande fragilité socio-économique que l'on retrouve dans les espaces ruraux sous faible influence urbaine, avec un tissu d'entreprises relativement ténu et proposant un nombre d'emplois globalement limité.

L'accès aux services dans les deux communautés de communes présente quelques faiblesses pour les populations résidentes. D'après les données de l'INSEE Bretagne (Rouxel, 2014), les temps d'accès aux services « de proximité » sont relativement faibles sur les deux territoires (fréquemment « moins de 5 minutes »), la gamme des services « intermédiaires » et « supérieurs » est beaucoup plus réduite, augmentant sensiblement les temps moyens d'accès et suscitant des mobilités sur des rayons d'action beaucoup plus importants. Cette réalité est confortée par la configuration de l'offre de services sur les deux territoires. Si les commerces de proximité (épicerie, boucherie, boulangerie, bar-tabac-presse) sont présents dans la plupart des communes, les services de santé (médecins, infirmiers, pharmacie, dentiste) sont beaucoup plus rares, n'étant effectivement présents que sur un quart des communes. En ce qui concerne les services destinés à la petite enfance et à l'enfance, l'offre est beaucoup plus réduite excepté pour les assistantes maternelles, tandis que l'offre de services culturels est quasi inexistante, limitée à la présence de bibliothèques, mais sur moins de la moitié des communes.

Si les temps d'accès aux services de proximité peuvent être considérés comme faibles, à l'image de ce que proposent les travaux de l'INSEE, le déplacement vers d'autres communes engendre inévitablement des contraintes qui pèsent sur l'organisation des populations résidentes et qui modifient les représentations individuelles et collectives relatives à l'accessibilité des services pratiqués. Cela est d'autant plus vrai que les distances devant être parcourues sont importantes. Cette réalité joue directement sur les attentes des habitants et le degré de satisfaction exprimé vis-à-vis de l'offre de services proposés.

## 2. Les attentes des habitants ruraux en termes de services

### Encadré méthodologique : une enquête pour recueillir l'avis des habitants en Ille-et-Vilaine

Afin d'appréhender les pratiques des populations rurales en matière de recours aux services, nous avons déployé une enquête par questionnaire dans les deux communautés de communes.

L'enquête par questionnaire concerne au total 149 ménages sur chacune des communautés de communes, soit au total 298 ménages. L'échantillon a été constitué de manière à garantir la représentation de chacune des communes et à prendre en compte le renouvellement

démographique récent. La structure de l'échantillon est globalement conforme aux caractéristiques démographiques et socio-professionnelles de la population des territoires enquêtés.

En complément, cinq entretiens qualitatifs ont été réalisés auprès de ménages et d'acteurs territoriaux sur chacune des deux communautés de communes, afin de mieux comprendre les processus en jeu dans les pratiques des populations et les modalités de recours aux services.

### 2.1 Satisfaction et lacunes exprimées

L'enquête révèle que, dans l'ensemble, le niveau de satisfaction des usagers à l'égard des services mis à leur disposition est bon, notamment pour la pharmacie, le coiffeur, le bar-tabac-presses, le commerce de proximité et l'infirmier et, dans une moindre mesure, le supermarché, le DAB et la bibliothèque (plus de 80 % des répondants sont satisfaits ou très satisfaits). En revanche, le degré de satisfaction est moindre pour deux services de santé (médecin et dentiste) ainsi que pour les équipements sportifs et culturels tels que la piscine et le cinéma. Ce premier constat conforte l'impact de la configuration de l'offre de services sur le degré de satisfaction des usagers : le croisement du degré de satisfaction avec la présence ou non des services sur la commune de résidence montre que le taux de satisfaction augmente lorsque les habitants bénéficient du service sur leur commune de résidence. La proximité apparaît clairement comme une dimension à laquelle les populations sont attachées et qui intervient dans l'appréciation du service rendu, ce que les entretiens qualitatifs ont confirmé.

Toutefois, ce niveau de satisfaction globale ressentie vis-à-vis des services ne doit pas masquer le fait que les deux tiers de l'échantillon (66,3 %) déclarent simultanément qu'il manque un ou plusieurs services dans leur communauté de communes. Le médecin généraliste apparaît comme le service qui engendre le plus d'insatisfaction, notamment pour les habitants n'en disposant pas sur leur commune. Cela ne tient pas seulement à la seule présence physique mais renvoie aussi à des considérations davantage liées à la qualité du service rendu. Plusieurs personnes interrogées soulignent la difficulté de se faire accepter par un médecin, notamment les nouveaux arrivants. Cette situation est fréquemment reliée au faible nombre de médecins, parfois exprimé comme un manque par les habitants. Les commerces (tout particulièrement l'épicerie-alimentation) et les transports sont également objets d'insatisfaction.

De plus ce niveau de satisfaction élevé est peut-être le reflet d'une accommodation des habitants à la ruralité (David *et al.*, 2012). La population des campagnes intègre la faible présence de services, et de ce fait exprime peu son mécontentement, comme l'a confirmé un entretien :

- Question : « *Avez-vous l'impression qu'il manque dans la commune un service qui pourrait être indispensable ?* »
- Réponse : « *si on va par-là, on pourrait énumérer énormément de choses, puisqu'il n'y a rien* ».

### 2.2 Organisation des déplacements

En Ille-et-Vilaine, lorsqu'on se situe dans une approche quantitative de l'offre de services, certains espaces périurbains peuvent sembler plus défavorisés que les espaces ruraux où la densité de services par habitant peut apparaître correcte et où l'accessibilité aux services peut être estimée comme de bon niveau. Mais cette approche ne tient pas compte des conditions effectives des individus et des ménages vis-à-vis de la possibilité de se déplacer jusqu'aux services en question. Bien au contraire, dans les espaces ruraux étudiés, l'organisation des déplacements constitue un facteur essentiel de l'accessibilité et les contraintes liées au transport sont fortes.

La capacité à se déplacer et le fait de disposer pour cela d'au moins un moyen de transport adéquat est un facteur déterminant de l'accès des ménages et des individus aux services et

équipements. Facilités de déplacement et moyen de transport conditionnent les temps d'accès et la fréquence envisageable de recours aux services ; les enjeux sous-jacents sont l'autonomie des individus et l'élargissement de l'accès aux services, mais aussi à l'emploi. Par là, l'insertion sociale des populations est questionnée (ETD, 2007, p.12, les enjeux). Or, dans les espaces ruraux, la desserte en transports en commun est identifiée comme une faiblesse majeure, tandis que l'usage du véhicule automobile est prédominant dans le recours aux services.

D'après notre enquête, les déplacements s'organisent ainsi autour de deux modes principaux : la marche à pied pour la fréquentation des commerces de proximité, des salles et terrains de sport (plus d'un quart des réponses), et surtout la voiture individuelle, qui représente plus de 75 % des réponses pour l'accès à la plupart des services, voire autour de 90 % pour le supermarché (charge et volume des produits), les professionnels spécialistes de santé, le cinéma, la piscine, donc la gamme « supérieure » ou « intermédiaire » des services. Les déplacements à vélo restent marginaux (autour de 2 %) du fait de l'inadaptation de l'aménagement de la voirie (très peu de pistes cyclables), de la relativité de l'éclairage public en dehors des bourgs centres, et *in fine* de la dangerosité de circuler sur la chaussée, dans un contexte topographique par ailleurs parfois vallonné. Ces caractéristiques renvoient à l'habitabilité des espaces ruraux et peut-être aussi à un impensé de l'analyse socio-économique classique de la qualité de vie en milieu rural.

Simultanément, la faiblesse de l'offre en transports en commun pénalise les habitants des espaces ruraux. Le réseau « interurbain » (!) est à la fois souvent très lâche, mais également marqué par des dessertes dont les horaires sont limités et engendrent des contraintes temporelles assez lourdes pour les usagers. L'articulation entre les créneaux horaires d'ouverture des services et les horaires de desserte en transports en commun lorsque ce service existe sous une forme ou sous une autre (bus classique, minibus adapté, transport à la demande<sup>4</sup>) n'est pas organisée.

La voie d'une synchronisation de l'offre de services de transport passe par l'association des différentes autorités organisatrices de transport, une connaissance fine des besoins de déplacement<sup>5</sup> et la construction d'une approche coordonnée à l'échelle de tous les types de territoires (ETD, 2007). Cette synchronisation passe aussi par des mutualisations à l'échelle locale (charte en cours d'élaboration pour l'usage du véhicule d'un EHPAD afin de transporter des personnes âgées isolées).

### 2.3 Temps sociaux et temps familiaux

Comme celle des équipements, la problématique des déplacements interfère fortement avec l'organisation des temps sociaux, et en particulier familiaux. L'installation des familles en milieu rural révèle rapidement ses inconvénients quel que soit l'âge des enfants et des jeunes. La garde des plus jeunes est une difficulté récurrente. A la rareté des équipements et à leur manque de diversité, s'ajoute la moindre formation des assistantes maternelles, et donc la faiblesse culturelle des activités proposées<sup>6</sup>. Aux temps de l'école, les parents, quand ils le peuvent, doivent faire face à une multiplication de tâches d'accompagnements de leurs enfants vers des lieux d'activités de loisirs qui peuvent varier selon les jours de la semaine. Et ce, d'autant plus que l'offre publique de loisirs à destination des jeunes est rare, comme c'est le cas dans nos deux terrains d'enquête. De même, la durée des transports scolaires (parfois plus d'une heure entre le domicile et l'école pour un trajet effectué en 15 mn en

---

<sup>4</sup> On comptait 354 lignes de TAD en fonctionnement en France en 2004 (ETD, 2007).

<sup>5</sup> Sur ce thème comme sur d'autres, tout l'intérêt d'une enquête directe par entretien repose sur la possibilité de relever des informations passées au travers de la largeur des mailles des relevés ou enquêtes de l'INSEE, et de comprendre le sens parfois implicite des réponses aux questionnaires. De même que la manière de construire des questionnaires, puisque dans le cas des Côtes d'Armor, lorsque le questionnaire construit par l'administration locale proposait aux enquêtés d'indiquer des distance-temps souhaitées à partir de 5 minutes... la métrique automobile était implicite. Quant à l'analyse de l'INSEE précitée, elle n'évoque pas plus la métrique choisie !

<sup>6</sup> La faible réactivation de la formation par moindre fréquence des possibilités d'interactions qu'en milieu urbain a été signalée dans nos entretiens.



automobile) incite des parents à ajouter ce déplacement ou tout au moins à l'inclure dans leurs navettes quotidiennes.

Lorsque les enfants arrivent à l'âge de l'enseignement secondaire, ils deviennent plus autonomes mais la localisation des établissements dans les bourgs-centres équipés d'un collège ou d'un lycée peut contraindre les parents à repenser leur organisation temporelle. Le propos serait à nuancer en fonction des structures familiales et des niveaux socio-économiques, en portant une attention spécifique aux plus vulnérables : familles monoparentales (Leray et Séchet, 2013) et familles démunies (Bonerandi-Rochard, 2014). Les entretiens réalisés lors de l'enquête ont permis de relever à cet égard la situation spécifique des jeunes sans moyen de locomotion dont les soirées se limitent à des rencontres répétitives en cercle de pairs restreint, voire à un confinement devant les écrans électroniques à leur domicile.

D'une manière plus générale, quels que soient les âges de la vie, la faible amplitude horaire de la desserte par transports en commun limite l'accès à l'offre de loisirs en horaires nocturnes ou les dimanches et jours fériés. Avec l'avancée en âge et l'accroissement des difficultés de santé, ce sont les questions d'accès aux soins et de distribution de l'offre médicale qui deviennent prégnantes.

### 3. Inégalités d'accès aux services et parcours de vie

---

#### 3.1 La mobilité et l'alternative Internet comme facteur d'accès aux services

L'accès aux services en milieu rural est donc un enjeu central pour les ménages (ETD, 2007). La dispersion spatiale des services dans les espaces ruraux et la concentration de certains dans les seules grandes villes supposent une capacité à les organiser dans le temps du quotidien, par exemple sous forme de chaînage (Hani, 2009) pour limiter les déplacements. De ce fait, les attentes en matière de transport sont grandes et ce, quels que soient la CSP, l'âge ou la communauté de communes. Parmi les services que les enquêtés jugent manquants sur le territoire intercommunal, ceux qui sont liés au transport (transport en commun, à la demande, taxi...) arrivent au troisième rang derrière les commerces et les services de santé. Plus précisément, près de 12 % des services déclarés comme manquants sont les transports en commun, lesquels se placent juste derrière l'épicerie-alimentation (13 %) et le médecin (15,4 %).

Les entretiens confirment une insatisfaction générale vis-à-vis des transports en commun. Les initiatives locales telles que le transport à la demande organisé par la communauté de communes de Pleine-Fougères, apparaissent insuffisantes et inadaptées. C'est ce dont témoigne cette femme après avoir déploré la suppression récente de la ligne de cars du Conseil Général qui permettait de se rendre à Fougères et à Saint-Malo, remplacée par une ligne « bis » conduisant à Pontorson et à Dol-de-Bretagne, deux villes beaucoup plus petites : « il faut un moyen de transport commode et pas cher, les seules perspectives qu'ils nous donnent, c'est de tourner dans la Communauté de communes, mais les gens ont envie de sortir ».

Les inégalités de mobilité qui pourraient être corrigées par un système de transport en commun répondant aux attentes des populations demeurent importantes. Dans notre échantillon, près de 32 % des enquêtés déclarent abandonner l'usage de tel ou tel service en raison d'une accessibilité limitée, ceux-ci justifiant généralement cette situation par l'éloignement des services, la faiblesse des transports en commun ou l'incapacité à se déplacer seul en automobile. On trouve parmi ces personnes fragilisées par leur faible mobilité une proportion significative d'inactifs et de personnes âgées. D'autres populations sont également dépendantes d'un moyen de transport fiable, les demandeurs d'emploi et personnes en situation de consolidation professionnelle, la mobilité étant nécessaire pour la fréquentation des structures d'insertion, comme argument d'embauche et comme élément de pérennisation de l'emploi. Mais même pour ceux qui disposent des capacités (physiques,

techniques, financières) à se déplacer, la mobilité reste une dépense en temps, en argent et en énergie.

Par ailleurs, le développement des services sur internet, sensés compenser la faiblesse des structures physique voire, pour ce qui concerne l'administration électronique, améliorer la qualité du service au public<sup>7</sup>, se heurte à au moins deux écueils. Le premier concerne l'accès au réseau internet. Un quart des individus ne se connecte jamais sur internet (24,9 % des enquêtés), que ce soit par manque d'intérêt, de connaissance pratique ou pour des raisons financières. De plus, la qualité de la connexion internet n'est pas toujours optimale dans les espaces ruraux qui sont souvent « en bout de ligne » : environ 20 % de ceux qui utilisent internet déclarent disposer d'une connexion de mauvaise qualité. Le deuxième écueil, plus difficile à objectiver, touche à la manière dont les usagers s'approprient l'administration électronique. Seulement 18,6 % des enquêtés internautes déclarent effectuer des démarches administratives en ligne.

### 3.2 Le rôle des parcours

Malgré la tendance à l'homogénéisation des modes de vie (Banos et Candau, 2006), urbains et ruraux continuent d'exprimer des attentes différentes en matière de services, les ruraux pouvant être plus attentifs que les urbains à la proximité de certains services et inversement, sans que cela ait forcément à voir avec le niveau de pratique effectif de ces services (David *et al.*, 2012). C'est pourquoi il convient de distinguer, au sein de la population rurale enquêtée, les anciens urbains et les ruraux de toujours. La composition de l'échantillon (45 % d'individus ayant déjà résidé dans une ville de plus de 10 000 habitants) permet une comparaison des relations aux services à la population de ces deux types d'habitants de l'espace rural. Si le très haut niveau de satisfaction des individus enquêtés vis-à-vis de l'offre globale de services disponibles sur le territoire de leur communauté de communes vaut autant chez les ruraux de toujours que chez les anciens urbains, des nuances apparaissent lorsque l'on regarde la satisfaction exprimée pour chacun des services pris séparément. Pour la plupart des services, on compte plus de mécontents parmi les anciens urbains, alors que les ruraux de toujours paraissent moins exigeants.

Les attentes des anciens urbains et des ruraux de toujours se différencient notamment dans les réponses à la question des services jugés manquants sur le territoire intercommunal. Les anciens urbains ont en effet une demande un peu plus prononcée concernant les commerces et les services de santé, tels que les médecins généralistes et les spécialistes. En revanche, ils apparaissent moins exigeants sur la présence de services liés à la culture, aux loisirs et au sport, ou encore à la communication (Internet, La Poste). Les anciens urbains ne sont pas moins usagers que les autres de ces services, au contraire, mais ils consentent à une plus grande mobilité, quitte à sortir de la communauté de communes, y compris lorsque le service existe localement. Les raisons en sont multiples : la proximité au lieu de travail, la recherche d'une qualité plus en adéquation avec leurs attentes (qui apparaît pour de nombreux services comme un peu plus importante pour eux dans le choix des lieux), ou encore la nécessité. Cette dernière vaut surtout pour les déplacements vers les praticiens de santé, médecins et dentistes. Récurrent dans les entretiens menés au cours de l'enquête, ce problème de faible densité médicale peut conduire des ménages à envisager un déménagement vers des territoires mieux dotés.

L'enquête suggère que la proximité des services destinés à la jeunesse est un autre facteur important de l'habitabilité des campagnes. Plusieurs enquêtés ont, à ce sujet, fait part de leurs regrets quant à l'absence de structures adaptées aux enfants et aux adolescents. Là encore, chez les nouveaux arrivants, cette question peut s'avérer déterminante dans les projets résidentiels. Les déçus sont nombreux, comme l'explique cette bibliothécaire : « [ils] apprécient le calme au départ, mais s'en vont au bout de quelques années, à Fougères, par

---

<sup>7</sup> Dès 1993, l'OCDE définit l'administration électronique comme « l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC) et en particulier de l'Internet en tant qu'outil visant à mettre en place une administration de meilleure qualité envers les citoyens » (citée par Roux, 2010).

exemple, quand leurs enfants grandissent, à cause du manque de services ». Ces deux exemples de rapport aux services, l'un lié à la santé, l'autre aux loisirs et à l'éducation des jeunes, confirment que, du point de vue des habitants, l'habitabilité se conçoit comme un « compromis » (Balocco, Calmettes et Lajarge, 2014) jamais définitif. Elle est en effet relative aux individus qui l'expérimentent et dépend des situations sociales, familiales et générationnelles, lesquelles évoluent au cours de la vie.

## Conclusion

---

Leurs dynamiques démographiques récentes pourraient laisser penser que les espaces ruraux sont désirés et donc désirables. Or il faut aussi avoir à l'esprit qu'ils sont à la fois un refuge pour des familles en quête d'un environnement idyllique pour leur progéniture ou des néos rêveurs, point d'atterrissage d'exclus de la ville, couronne du faîte de mieux pour ceux dont le désir d'accession à la propriété, d'une maison avec jardin s'entend, ne pouvait se faire près des villes-centres, tout en restant point d'ancrage des locaux et espaces de production pour les agriculteurs. Sans être exhaustive, cette liste de figures témoigne malgré tout de la diversité des populations rurales qui doit être prise en considération dans toute réflexion sur l'habitabilité non pas potentielle mais réelle des espaces ruraux.

Nos interrogations sur l'habitabilité des espaces ruraux ont été guidées par l'hypothèse que la présence de services est une condition nécessaire, à défaut d'être suffisante, à cette habitabilité des campagnes. Le travail de terrain conduit dans deux territoires intercommunaux du nord de l'Ille-et-Vilaine a montré un niveau de satisfaction globalement élevé dans ces campagnes qui sont loin d'être désertifiées, avec toutefois des réserves fréquemment exprimées quant à l'insuffisante quantité et qualité des services en matière de garde des enfants, de santé, de transports en commun. Si les anciens urbains sont les plus prompts à exprimer leur insatisfaction, c'est peut-être parce qu'ils sont à la fois consommateurs de services et d'espace rêvé, qu'ils vivent une étape de leurs parcours résidentiels reposant sur la distance (ou plutôt la mise à distance de la ville) et la nécessaire proximité.

Variables selon les conditions sociales et les parcours personnels, les distances peuvent être désirées ou plus modestement raisonnées, voire contraintes et sources de captivité. Quoi qu'il en soit, pouvoir vivre et expérimenter pleinement les campagnes suppose que les services présents permettent de répondre à ce qui est considéré comme le plus vital, la santé et les enfants, et que l'on dispose des capacités matérielles, c'est-à-dire des possibilités de se déplacer, tant par soi-même qu'en ayant recours aux transports en commun ou aux réseaux sociaux. La présence de services est donc à penser comme la condition du confort spatial qui permet de ne pas être enfermé dans les contraintes spatiales au point de ne pas disposer de temps pour soi et pour renouer avec « la réalité géographique » (Dardel, 1990). Focalisée sur le vivable dans la manière d'appréhender l'habiter, notre contribution a permis de rappeler la nécessité de ne pas en négliger les conditions matérielles et sociales.

## Bibliographie

- Bontron (J.-C.) *et al.*, 2011, « Services en milieu rural : nouvelles attentes, nouvelles réponses », in *Pour*, n° 208, pp. 19-180
- Balocco (A.), Calmettes (A.), Lajarge (R.), 2014, « Les sciences territoriales et la question de l'habitabilité », Actes du Colloque CIST « Fronts et frontières des sciences du territoire » téléchargeable sur [<http://www.gis-cist.fr/wp-content/uploads/2014/05/CIST2014-proceedings-pt.pdf> / page 12]
- Banos (V.) et Candau (J.), 2006, « Recomposition des liens sociaux en milieu rural », in *Espaces et Sociétés*, n° 127, 2006/4, pp. 97-112
- Bonerandi-Richard (E.), 2014, « Disqualification spatiale, disqualification sociale : le rapport à la mobilité des allocataires du RMI en Thiérache », in Boulineau (E.), Bonérandi-Richard (E.), (dir.), *La pauvreté en Europe, une approche géographique*, Presses Universitaires de Rennes, coll. Géographie sociale, p. 103-122
- Dardel (E.), 1990, *L'Homme et la Terre : nature de la réalité géographique*, Editions du CTHS, 200 p. (édition originale de 1952)
- David (O.), Cahagne (N.), Hellier (E.), Keerle (R.), Séchet (R.), 2012, « La proximité revendiquée et désirée : les apports d'une enquête lancée par des élus locaux », in *Géographie, Economie, Société*, n° 14, pp. 5-29
- ETD, 2007, *Mobilité et accès aux services en milieu rural et périurbain Quelles méthodes d'analyse des besoins ?* téléchargeable sur [<http://www.projetdeterritoire.com/index.php/Nos-publications/Guides/Mobilite-et-acces-aux-services-en-milieu-rural-et-periurbain>]
- Hani (M.), 2009, « Chaînage des déplacements et pratiques d'achats des familles », in *Géocarrefour*, vol. 84, n°1-2, pp. 113-121
- Hervé (J.-F.), 2014, « Une nouvelle lecture des territoires du grand ouest au travers d'indicateurs de qualité de vie », in *INSEE Analyses Bretagne*, 4 p.
- Jousseume (V.), 1998, *L'ombre d'une métropole. Les bourgs-centres de Loire-Atlantique*, Presses Universitaires de Rennes, coll. Espace et Territoires, 212 p.
- Leray (F.), Séchet (R.), 2013, « Les mobilités sous contraintes des mères seules avec enfant(s). Analyse dans le cadre de la Bretagne (France) », in Gerber (P.), Carpentier (S.), (dir.), *Mobilités et modes de vie : vers une recomposition de l'habiter*, Presses Universitaires de Rennes, coll. Géographie sociale, p. 69-88
- Rougé (L.), 2005, *Accession à la propriété et modes de vie en maison individuelle des familles modestes installées en périurbain lointain toulousain. Les « captifs » du périurbain ?* Thèse de géographie sous la direction de Marie-Christine Jaillet et Jean-Paul Laborie
- Roux (L.), 2010, « L'administration électronique : un vecteur de qualité de service pour les usagers ? », in *Informations sociales*, n° 158, pp. 20-29
- Rouxel (M.), 2014, « Les bassins de vie ruraux d'Ille-et-Vilaine : un accès aux équipements globalement plus rapide qu'ailleurs malgré des disparités au sein du département », in *Octant*, n° 57, janvier 2014, 6 p.
- Vanier (M.), 2008, *Le pouvoir des territoires : essai sur l'interterritorialité*, Ed. Économica, 186 p.